



Les Cloche-Pieds

La course à pied à Saint-Sulpice-la-Pointe

1) Présentation de l'association



Créée en 2002, notre association de course à pied a été baptisée Les Cloche-Pieds en référence aux armoiries de la Ville.

Elle regroupe aujourd'hui une centaine d'adhérents, femmes et hommes, de tous âges, qui courent pour le plaisir ou la performance. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- promouvoir la course à pied, dans une approche inclusive et accessible ;
- représenter la commune de Saint-Sulpice à l'occasion de rencontres associatives et sportives,
- pérenniser les 3 manifestations solidaires soutenues par l'association : Les Pieds en Fête, mais aussi, l'épreuve pédestre à l'occasion d'Octobre Rose ainsi que les courses enfants que nous organisons pour le Téléthon.
- développer les échanges associatifs.

2) Les Pieds en Fête

Les Cloche-Pieds organisent Les Pieds en Fête, manifestation pédestre qui se veut un rassemblement festif pour les saint-sulpiciens, ainsi que tous les sportifs et moins sportifs qui souhaitent passer un bon dimanche, le 5 avril 2026, au départ du Parc Georges Spénale.

Ainsi, sont organisées :

- 2 épreuves de course chronométrées, avec un 6km et un 13km, départ 9h30
- 1 épreuve de marche non chronométrée de 8km (8 euros), départ 9h35

Au départ de Saint-Sulpice, les tracés emprunteront le pont suspendu pour cheminer en suivant sur la commune de Couffoulex. Il s'agit de parcours naturels, essentiellement composés de chemins, résolument plats et accessibles à tous.

Le tracé empruntera les rues pavées du centre-ville, des portions bitumées, des chemins enherbés et offrira aux participants la possibilité d'admirer les monuments de la commune : la bastide, le Castela et le pigeonier.

Comme toutes les manifestations soutenues par les Cloche-Pieds, cet événement s'inscrit dans le soutien d'une cause solidaire : 1 euro par inscription sera reversé à l'association Une Autre Femme, structure qui lutte contre les violences intra-familiales.



3) Nous soutenir

Les partenaires qui nous soutiennent bénéficient :

- D'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don ; ex : (pour un don de 300 €, la réduction est de 198 € et le reste à charge de 102 €).
- De la promotion de son image sur notre site internet et sur l'ensemble de nos réseaux durant une année.

En plus, pour les partenaires premium (> 200 €) :

- De 2 places gratuites pour participer à la manifestation.
- De la promotion de son image sur nos affiches et nos flyers.